

Accompagnement formation du passage à RenoïRH

CT- section formation continue du 4 juin 2019

Dans un objectif de modernisation et d'harmonisation de la gestion des ressources humaines du MAA, le passage du système d'information RH AGORHA vers le SIRH interministériel RenoïRH, est programmé en juillet 2019. Comme annoncé au CT de mai 2018, un dispositif de formation pour les gestionnaires RH est en cours de déploiement. Il est fondé sur le réseau de formateurs recrutés à cet effet.

L'accompagnement formation est également présenté dans la lettre #3 « L'information SIRH », disponible sur l'Intranet.

I- Recruter et former les formateurs :

>>Formateurs de gestionnaires de corps :

14 formateurs ont été recrutés pour former les 140 gestionnaires de corps du SRH.

Ils ont été formés au CISIRH (8 jours minimum) et à l'animation pédagogique (2 jours).

Pour les premières sessions de formations, ces formateurs seront assistés d'agents du CISIRH

>>Formateurs des gestionnaires de proximité d'AC, D(R)(I)AAF, DDI et EPL :

Le réseau de formateurs « Gestion de proximité RH - RenoïRH » est au coeur du dispositif : 54 formateurs recrutés avec un maillage territorial optimal.

Ils ont été formés au CISIRH (5 jours) et à l'animation pédagogique (2 jours).

L'animation du réseau est assurée par le bureau de la formation continue et du développement des compétences (SG/SRH/SDDPRS/BFCDC) en coordination avec la Mission SIRH, la directrice de programme et la sous direction des carrières et de la rémunération.

Trois séminaires ont été organisés, avec les objectifs suivants :

- séminaire du 2 mai 2018 : présentation du projet RenoïRH et du dispositif de formation prévu, en vu du recrutement du réseau des formateurs,
- séminaire du 8 novembre 2018 : première réunion du nouveaux réseau de formateurs recrutés et précisions sur leur formation et les modalités de déploiement régional des formations,
- séminaire du 9 avril 2019 : appropriation de la mallette pédagogique et la transmission de consignes pédagogiques afin de préparer les formateurs à l'animation des formations.

II- Concevoir et mettre à disposition la mallette pédagogique

>>Formateurs de gestionnaires de corps :

La mallette pédagogique des formations de GC a été conçue par les formateurs durant 3 mois. Cette mallette a été testée au cours de deux formations initiales destinées aux gestionnaires participant à l'homologation DGFIP. A l'issue de ces deux formation elle a été ajustée et complétée. Des nombreux exercice sont été créés spécifiquement pour les gestionnaires du MAA.

>>Formateurs de gestionnaires de proximité :

La mallette pédagogique, conçue par un groupe de travail composé de gestionnaires RH de DRAAF, DDI et EPLEFPA, a été validée par le SRH. Les formateurs doivent obligatoirement utiliser les supports de cette mallette afin que la formation dispensée soit conforme et harmonisée sur l'ensemble du territoire.

Cette mallette est constituée des ressources suivantes, mises à disposition des formateurs sur un espace du site FORMCO qui leur est dédié :

>les supports de présentation :

-Jour1- Introduction à RenoïRH / Gestion des données individuelles / Gestion des actes

-Jour2- Gestion des absences / Gestion administrative

>le fil conducteur : timing et consignes pédagogiques

>le cahier d'exercices et un lien pour accéder à a base école RenoirRH pour apprendre à naviguer, manipuler et réaliser les exercices pendant la formation.

>lien à une enquête en ligne à faire renseigner par les stagiaires à la fin de la formation.

Préalablement à la formation, les stagiaires sont invités à télécharger le support de formation, qui leur servira également de retour à leur poste de travail.

A l'issue de chaque session de formation, les formateurs doivent également renseigner en ligne un bilan synthétique de la formation qu'ils ont animée.

III-Organiser le déploiement des formations

III-1- formation des gestionnaires de corps du SRH

Avec pour objectif d'accompagner au mieux chacun des acteurs, l'équipe projet s'est mobilisée pour proposer une offre de formations adaptée aux besoins de chacun. En administration centrale, les gestionnaires de corps seront formés au travers de formations modulaires articulées autour :

- d'une formation socle de cinq jours consécutifs. A l'issue de cette formation, tous les gestionnaires seront en mesure de réaliser les procédures courantes de la gestion administrative et financière. Afin d'assurer une formation au plus proche de l'ouverture de RENOIRH, ces formations sont organisées en mai et en juin pour 140 gestionnaires (y compris le bureau des pensions)
- de formations spécifiques d'une ou deux journées.Elles répondront à des besoins moins généraux, comme la gestion des contractuels ou des enseignants.
- de formations complémentaires de durée variable. Elles seront organisées après l'ouverture de RenoirRH et compléteront les connaissances des gestionnaires sur des procédures non permanentes, comme les avancements d'échelon.

Toutes ces formations sont délivrées pour les référents qualités outils et les chargés de mission de l'accompagnement aux utilisateurs Ces agents ont été formés directement par le CISIRH. Ils ont également reçu une formation à la pédagogie de 2 jours.

III-2 Déploiement régionale des formations

La note de service SG/SRH/SDDPRS/2019-187du 06-03-2019 présente l'organisation et les modalités du déploiement régional des formations des gestionnaires de proximité RH à RenoirRH en 2019.

Les formations sont animées par les formateurs du réseau « Gestion de proximité RH - RenoirRH » nouvellement constitué

Le déploiement régional des formations est organisé par les délégués à la formation continue des D(R)AAF (DRFC) et d'administration centrale (DACFC). Les formations ont démarré début mai dans certaines régions, suite au séminaire des formateurs, le 9 avril 2019, qui a permis l'appropriation de la mallette et la transmission de consignes pédagogiques.

L'objectif est de former deux gestionnaires de proximité dans chaque structure : administration centrale, D(R)AAF, DDT, DD(cs)PP, EPLEFPA, établissements d'enseignement supérieur, soit environ 800 gestionnaires de proximité au total. Les gestionnaires de proximité déjà formés par d'autres ministères peuvent suivre cette formation, plus spécifiquement adaptée au contexte du MAA.

82 sessions de formation sont organisées de mai à septembre 2019, 27 en mai, 46 en juin, 7 en juillet et 2 en septembre, selon la répartition régionale suivante (voir le programme de la formation à la fin de la note) :

| | |
|-------------------------|----|
| Administration centrale | 2 |
| Auvergne Rhône Alpes | 11 |
| Bourgogne France Comté | 5 |
| Bretagne | 3 |
| Centre Val de Loire | 4 |
| DOM | 4 |
| Grand Est | 6 |
| Hauts de France | 5 |
| Ile de France | 4 |
| Normandie | 6 |
| Nouvelle Aquitaine | 13 |
| Occitanie | 9 |
| PACA | 6 |
| Pays de Loire | 4 |
| | 82 |

Les gestionnaires de proximité RH sont donc invités à s'inscrire à ces formations, selon la procédure classique de demande d'inscription. La programmation des formations est disponible sur le site FORMCO : <https://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/criteres> (mot clé : RenoiRH)

Les formateurs bénéficient d'une rémunération pour leur activité de formation, dans le cadre de la note de service 2017-17 du 7 janvier 2017.

L'enquête en ligne renseignée par les stagiaires à l'issue des formations, ainsi que le bilan en ligne renseigné par les formateurs permettront de suivre le bon déroulement des formations, et d'identifier le cas échéant les améliorations à apporter au dispositif.

Contexte : en préparation du basculement du SIRH dans RenoïRH en juillet 2019, le MAA a construit un plan de formation spécifique pour les gestionnaires de proximité RH, déployé en région d'avril à septembre 2019.

Objectifs : la formation a pour objectifs d'apporter aux utilisateurs une autonomie dans l'utilisation de RenoïRH et dans leurs tâches de gestion RH.

Public cible : gestionnaires de proximité RH de D(R)AAF, DDT, DD(cs)PP, EPLEFPA et établissements d'enseignement supérieur.

Nombre de places : en fonction des salles informatiques.

Modalités pédagogiques : formation en présentielle en salle informatique.

La méthode pédagogique alterne l'apport de connaissances et les exercices pratiques sur base école.

Intervenants : les formations sont animées par les formateurs du réseau « Gestion de proximité RH - RenoïRH » nouvellement constitué.

Programme de formation (2 jours) :

| | |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Premier jour</p> | <p>Introduction à RenoïRH : présentation générale du contexte, ergonomie, habilitations, requêtes Mise à jour des données individuelles : gestion des données personnelles et des proches Gestion des actes : concepts clés et édition des extraits individuels</p> |
| <p>Deuxième jour</p> | <p>Gestion des absences : Saisir une absence, congé pour raison de santé, congé maternité, paternité et d'adoption, gestion du compte épargne temps (CET) Gestion administrative : temps de travail, modalités de service, modalités de carrière Conclusion et synthèse</p> |

Organisation et inscription

Le déploiement régional des formations est organisé par les délégués à la formation continue des D(R)AAF (DRFC) et d'administration centrale (DACFC), d'avril à septembre 2019.

Le responsable local de formation de chaque structure inscrit les gestionnaires de proximité ainsi ciblés dans EPICEA ou SAFO, selon la procédure classique de demande d'inscription.

Pour tout renseignement sur la programmation des formations, vous pouvez consulter l'offre du MAA programmée :

<https://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/criteres/#formRecherche>

(mot clé : RenoïRH)

Vous pouvez également prendre contact avec le Responsable Local de Formation de votre structure ou la délégation formation continue de votre D(R)AAF ou d'administration centrale :

<http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/>